

## Formation en sciences de l'Univers

Cette formation, intégrée au portail S&T, indépendante de toute licence (mais conçue pour être suivie parallèlement à un cursus de licence), propose :

- une unité "découverte" d'astronomie générale, s'adressant aux étudiants de tout horizon ;
- 4 unités plus spécialisées, chacune focalisant sur un domaine particulier de l'astronomie, du niveau technique d'une licence scientifique, et donc s'adressant plus particulièrement aux étudiants de licence dont le cursus comporte un bagage relativement conséquent en mathématiques et physique (LoMP [= licence orientée math-phys] dans la suite).

Cette formation :

- vous permettra de renforcer votre dossier bac+3 pour une éventuelle poursuite d'études ;
- intéressera les étudiants se destinant aux métiers liés à la diffusion des connaissances scientifiques ;
- intéressera aussi des étudiants suivant d'autres parcours qu'une licence du portail ST (étudiants venant d'autres licences pour l'UEsU2 notamment, étudiants de masters, ... la seule condition étant d'être inscrit par ailleurs à l'Université de Nice).

## Les unités d'enseignement en sciences de l'Univers (UEsU)

La formation propose 5 unités :

- UEsU2 (unité "découverte") : introduction à l'astronomie générale (20h)
- UEsU3 : planètes & systèmes planétaires (24h)
- UEsU4 : étoiles & milieu interstellaire (24h)
- UEsU5 : acquisition & traitement des données observationnelles (24h)
- UEsU6 : grandes structures de l'Univers (24h).

A noter que l'ensemble des UEsU3 à 6 recouvre l'ensemble des connaissances astronomiques enseignées au cours de l'UEsU2.

Ces unités sont, en cohérence avec les acquis normaux au cours d'une LoMP, prévues pour être suivies au semestre de licence correspondant au numéro de l'UEsU. Les cours ont généralement lieu, pendant l'année universitaire :

- UEsU2 : les mercredis matins du 2ème semestre
- UEsU3 & UEsU5 : en soirée (17h30-19h30, jours à préciser chaque année) du 1er semestre
- UEsU4 & UEsU6 : en soirée (17h30-19h30, jours à préciser chaque année) du 2ème semestre.

Cela dit, rien n'empêche un étudiant de suivre certaines UEsU lors d'un semestre autre que celui a priori conseillé en lien avec son avancement dans sa licence. Cette possibilité peut intéresser :

- un étudiant devant redoubler une année de licence, mais souhaitant avancer dans son cursus en sciences de l'Univers ;
- un étudiant décidant tardivement (en L3 notamment) de préparer l'ensemble des UEsU3 à 6 (donc 2 UEsU par semestre).

A noter cependant que, en cas d'anticipation sur le cursus nominal, l'étudiant pourra être mis en difficulté sur certains aspects techniques, qui font appel à des notions math-phys qu'il n'aura pas encore rencontrées dans son cursus de licence. (Il devra donc faire le nécessaire pour combler les lacunes correspondantes.)

A noter également que, ces 5 unités étant indépendantes les unes des autres, la préparation d'une unité de requiert pas d'avoir préparé les précédentes. Un étudiant peut très bien choisir de ne préparer qu'une ou quelques de ces unités, en fonction de ses préférences ou de son projet d'études.

### **Le Certificat de formation en sciences de l'Univers (CfsU)**

Ce diplôme concerne les étudiants souhaitant la reconnaissance d'une formation complète en sciences de l'Univers, du niveau d'une LoMP. L'obtention du CfsU requiert d'avoir passé les examens des 4 UEsU3 à 6, et que les notes obtenues satisfassent aux 3 conditions suivantes :

- C1- aucune de ces 4 notes n'est  $< 8$  ;
- C2- au moins 2 de ces 4 notes est  $>$  ou  $= 10$  ;
- C3- la moyenne de ces 4 notes est  $>$  ou  $= 10$ .

A noter que pour les étudiants ayant passé l'examen de l'UEsU2, la moyenne retenue pour la condition -C3- est celle des 5 notes UEsU2 à 6 si, et seulement si, cela est à l'avantage de l'étudiant. La meilleure des deux moyennes (UEsU3 à 6 ou UEsU2 à 6) définit donc la moyenne CfsU retenue pour la condition -C3-.

### **Points ECTS**

Cette formation est diplômante, et à chaque diplôme est attribué un certain nombre de points ECTS, de la façon suivante :

- chaque UEsU (2, 3, 4, 5 ou 6) validée (note  $>$  ou  $= 10$ ) apporte 2 points de crédit ECTS
- la validation du CfsU apporte 10 points de crédit ECTS (quelque soit le détail des notes obtenues par UEsU, sous réserve que les 3 conditions -C1-, -C2- et -C3- soient toutes remplies).

A noter que, cette formation étant complètement indépendante de la licence, les points UEsU ou CfsU ne peuvent pas compenser des points manquants pour l'acquisition de la licence.

Tant qu'une UEsU donnée n'est pas validée (c'est-à-dire : toutes les tentatives ont conduit à des notes  $< 10$ ), c'est la meilleure note obtenue qui tient lieu de note pour cette UEsU (en particulier pour l'application des conditions -C1- et -C3- d'attribution du CfsU).